



**DECISION PORTANT OUVERTURE DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DE QUATRE
(4) TECHNICIENS 3^{ème} GRADE**

Le Directeur du Laboratoire Officiel d'Analyses et de Recherches Chimiques de Casablanca,

- Vu le Dahir n°1.83.179 du 09 Moharrem 1405 (5 Octobre 1984) portant promulgation de la Loi n°22.82 relative au Laboratoire Officiel d'Analyses et de Recherches Chimiques de Casablanca ;
- Vu le Décret n°2.84.31 du 29 rébia II 1405 (21 janvier 1985) pris pour l'application de la Loi n°22.82 relative au Laboratoire Officiel d'Analyses et de Recherches Chimiques de Casablanca ;
- Vu le Statut du personnel du Laboratoire Officiel d'Analyses et de Recherches Chimiques de Casablanca ;
- Vu le décret 2.11.621 du 28 hijja 1432 (25 novembre 2011) fixant les conditions et les modalités de l'organisation des concours de recrutement aux postes publics ;
- Vu la circulaire n°24/2012 du 22 Octobre 2012 de Monsieur le Chef du Gouvernement relative à la procédure de recrutement dans les entreprises et établissements publics ;

Décide

Article 1 : Le Laboratoire Officiel d'Analyses et de Recherches Chimiques de Casablanca lance un appel à candidature pour le recrutement de deux (2) Techniciens Spécialisés de Laboratoire (Technicien 3^{ème} grade - Echelle 9) et de deux (2) Techniciens, spécialité finances et/ou comptabilité.

Technicien 3^{ème} grade (Echelle 9) :

Article 2 : Le concours sera organisé le **30 mars 2023** au Laboratoire Officiel d'Analyses et de Recherches Chimiques de Casablanca, 25 rue Nichakra Rahal (ex rue de Tours) Casablanca.

Article 3 : Conditions exigées :

- Etre de nationalité marocaine ;
- Etre titulaire d'un Baccalauréat et d'un diplôme de Technicien Spécialisé (DTS, DUT ou tout diplôme qui leur est équivalent, équivalence reconnue par une attestation délivrée par l'administration compétente) ;
- Etre âgé, au 31 décembre 2023, de 18 ans au moins et de 40 ans au plus ;
- Ayant une expérience de 6 mois minimum dans un laboratoire d'analyses chimiques et physico-chimiques ou dans une entreprise agro-alimentaire.



Article 4 : Le dossier de candidature doit être constitué des pièces suivantes :

- Demande manuscrite ;
- Curriculum vitae ;
- Copies légalisées du Baccalauréat et du diplôme de Technicien spécialisé ;
- Copie légalisée de la Carte Nationale d'Identité (CNI).

Technicien 3^{ème} grade (échelle 9) :

Article 5: Le concours sera organisé le 31 mars 2023 au Laboratoire Officiel d'Analyses et de Recherches Chimiques de Casablanca, 25 rue Nichakra Rahal (ex rue de Tours) Casablanca.

Article 6 : Conditions exigées :

- Etre de nationalité marocaine ;
- Etre titulaire baccalauréat et d'un diplôme de technicien spécialisé en finances et/ou comptabilité de l'institut spécialisé de technologie appliqué (ISTA) ou tout diplôme qui lui est équivalent, équivalence reconnue par une attestation délivrée par l'administration compétente ;
- Etre âgé, au 31 décembre 2023, de 18 ans au moins et de 40 ans au plus ;
- Ayant une expérience d'une année au minimum.

Article 7 : Le dossier de candidature doit être constitué des pièces suivantes :

- Demande manuscrite ;
- Curriculum vitae ;
- Copies légalisées du Baccalauréat et du diplôme de Technicien spécialisé ;
- Copie légalisée de la Carte Nationale ;

Article 8 : Les demandes de candidature doivent être envoyées par courrier postal à la Direction du Laboratoire Officiel d'Analyses et de Recherches Chimiques de Casablanca, 25 rue Nichakra Rahal (ex rue de Tours) Casablanca.

Dernier délai de dépôt des candidatures le 07 mars 2023 à 16h.

Article 9 : les candidats remplissant les conditions requises, seront convoqués pour passer les épreuves écrites. Les meilleurs candidats retenus à l'écrit, seront convoqués pour un entretien oral.

Article 10 : La liste des candidats admis définitivement ainsi que ceux retenus sur la liste d'attente, seront publiées sur le site www.emploi.public.ma

Article 11 : Tout candidat admis est tenu d'accepter l'affectation qui lui sera attribuée faute de quoi, il perd le bénéfice de son admission au concours.

